

Assemblée de consultation publique
10 février 2020

A une séance publique de consultation du Conseil de cette municipalité tenue à la salle de l'école Germain-Caron, située au 490 rue Principale, à Saint-Didace, lundi, 10 février 2020 à 19 h 05,

Sont présents :

Mme Élisabeth Prud'homme,
Mme Jocelyne Bouchard,
Mme Jocelyne Calvé,
M. Jacques Martin,
M. Pierre Brunelle,

tous conseillers et formant quorum du conseil sous la présidence de M. Yves Germain, maire. Mme Chantale Dufort agit comme secrétaire de l'assemblée.

Ouverture de l'assemblée

Le maire déclare la séance de consultation ouverte et explique la portée du projet de règlement 348-2020 (zonage- contingentement des résidences de tourisme) dont l'objectif est d'accorder à la Municipalité, un contrôle discrétionnaire, concernant l'usage de maison de tourisme, suite à une évaluation selon des critères établis, sur l'implantation de certains usages dans certaines zones déterminées, lesquels usages seraient acceptables pour la population et compatibles avec leur milieu.

Aucune question n'est exprimée de la part de l'assistance.

2020-02-15 Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame la conseillère Jocelyne Bouchard, appuyé par madame la conseillère Jocelyne Calvé et résolu de lever la séance de consultation publique à 19h10.

Yves Germain
Maire

Chantale Dufort
directrice générale